

Moyenne = pluralité de notes

Seuil minimum

**Seuil minimum en deçà duquel
la moyenne de l'élève ne peut être retenue pour le baccalauréat**

Cas 1 : Seuil minimum atteint

Cas 2 : Le seuil minimum n'est pas entièrement atteint car l'absence de l'élève fait peser un risque sur la représentativité de la moyenne

Cas 3 : Le seuil minimum n'est pas atteint

Cas 4 : Moyenne manquante dans un ou plusieurs enseignements, pour des raisons tenant au statut ou à la scolarité

Organisation d'une évaluation spécifique pour l'élève/candidat

Convocation à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement (2E)

Format de l'épreuve = format de l'évaluation ponctuelle prévue pour les candidats individuels.
Sujets peuvent être issus de la BNS.

Si absence justifiée à l'évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué.

Si absence non justifiée, note 0 attribuée pour l'enseignement.

Première
Si moyenne manquante est celle de l'année de 1^{ère}, évaluation ponctuelle organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale, sur le programme de première.

Terminale
Si moyenne manquante en terminale, évaluation ponctuelle organisée avant la fin de l'année de terminale, sur le programme de terminale.

Moyenne retenue pour le baccalauréat